

LE GOUVERNEMENT FAIT UN PEU DE COM' SUR LE POUVOIR D'ACHAT POUR APAISER DANS LA FONCTION PUBLIQUE



© Jacques Witt/SIPA

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Olivier Dussopt, a convié les syndicats de fonctionnaires à une réunion d'information, vendredi 21 décembre, sur la mise en œuvre dans la fonction publique des mesures en faveur du pouvoir d'achat. Le moyen ainsi de répondre à leurs critiques notamment sur l'absence de prime exceptionnelle pour l'ensemble des agents publics.

Un rendez-vous salarial ter. C'est en quelque sorte ce que propose le gouvernement aux organisations syndicales du secteur public en réponse à leurs critiques notamment sur l'exclusion (dans leur ensemble) des agents publics du périmètre de la prime exceptionnelle dite de fin d'année, exemptée de cotisations et d'impôts.

Comme l'explique une convocation adressée aux représentants du personnel ce mardi 18 décembre, ceux-ci sont en effet conviés, vendredi 21 décembre, à une "réunion

d'information" relative à la mise en œuvre dans le secteur public des mesures annoncées par le président de la République pour désamorcer la crise sociale actuelle. Une réunion au cours de laquelle le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Olivier Dussopt, devrait répondre aux "nouvelles demandes" des organisations syndicales en matière de pouvoir d'achat.

Après le rendez-vous salarial du 18 juin dernier et sa réunion de suivi au mois d'octobre, ce sera donc la troisième fois cette année que gouvernement et leaders syndicaux discuteront du pouvoir d'achat dans la fonction publique. Et ce, en dehors de la concertation sur la réforme de la fonction publique et de son volet spécifique au développement de la rémunération au mérite.

Syndicats impatients

Par voie de courrier ou de déclarations, en effet, les organisations syndicales n'ont eu de cesse ces derniers jours de réclamer de nouvelles mesures de pouvoir d'achat pour les agents publics et surtout de regretter que la prime de fin d'année annoncée par le chef de l'État ne concerne pas l'ensemble fonction publique [[cliquez ici pour consulter notre article : "La fonction publique : grande exclue de la prime exceptionnelle"](#)].

Dans un courrier adressé au président de la République, le secrétaire général de l'Unsa, Luc Farré, indique ainsi que les agents publics ont le sentiment "de ne pas être reconnus à la hauteur de leur engagement au service du pays". [La CFDT Fonctions publiques, de son côté, appelle le gouvernement "à être attentifs aux attentes des agents publics"](#). "Ils demandent des mesures de justice sociale, des mesures de soutien au pouvoir d'achat, des mesures de justice fiscale", estime sa secrétaire générale Mylène Jacquot dans [une lettre adressée au secrétaire d'État Olivier Dussopt](#).

Mise en œuvre des mesures détaillées

Qu'attendre donc de cette future réunion ? "A part un service après-vente des mesures annoncées par le chef de l'État, pas grand-chose", redoute un représentant du personnel syndical. "Nous avons arrêté de croire au père-noël", renchérit un leader syndical.

Une chose est quasiment sûre en tout cas : les organisations syndicales de fonctionnaires ne devraient pas obtenir gain de cause sur la prime de fin d'année. Dans une interview au JDD, lundi 17 décembre, le secrétaire d'État Olivier Dussopt a rappelé, qu'"à ce stade", les agents publics "ne peuvent pas en bénéficier pour deux raisons" : la problématique de la libre administration des collectivités dans le cas où le dispositif serait généralisé mais aussi le coût d'une telle mesure pour les finances publiques. Des arguments que l'on partage au sein de la majorité parlementaire. "Ayons à l'esprit que la masse salariale de la fonction publique augmente de 1,6 milliards d'euros cette année", souligne un macroniste.

À cette occasion, le secrétaire d'État devrait aussi rappeler que les autres mesures annoncées par le président de la République bénéficieront aux salariés du secteur privé comme du secteur public, à savoir la défiscalisation des heures supplémentaires et l'augmentation de la prime d'activité. Sur ce dernier point, Olivier Dussopt devrait inciter les agents publics à réclamer ladite prime, étant donné que le taux de recours à cette prime est "moins important pour les fonctionnaires que pour les salariés du privé", explique-t-il dans le JDD.

Au-delà il s'agira surtout pour le gouvernement de mettre en avant les efforts déjà accomplis en faveur des agents publics (réactivation du protocole PPCR en 2019, revalorisation du compte épargne-temps et de certains barèmes indemnitaires, ...) et donc d'essayer de convaincre les représentants du personnel du bienfait de ces mesures en matière de pouvoir d'achat. Un défi de taille sachant que les organisations syndicales attendent toujours des mesures globales de revalorisation et regrettent le manque de mesures en faveur du pouvoir d'achat des agents publics depuis le début du quinquennat. Dans leur viseur notamment le gel de valeur du point d'indice, le rétablissement du jour de carence dans le secteur public, le report d'une année de l'application du protocole PPCR ou encore le mécanisme de compensation de la hausse de la contribution sociale généralisée.

Le pouvoir d'achat au cœur de l'intersyndicale

Au cours de la réunion intersyndicale prévue ce mardi 18 décembre au soir, au siège de la FSU, les représentants du personnel devraient notamment aborder la question du pouvoir d'achat des agents publics et des annonces formulées par le président de la République en réponse à la crise des "gilets jaunes". Selon un leader syndical, le "sentiment d'injustice provoqué par le manque d'équité entre le privé et le public" sur la prime dite exceptionnelle "pourrait agir en faveur d'une mobilisation dans les mois qui viennent". C'est la première fois que les représentants du personnel se retrouveront depuis les élections professionnelles du 6 décembre. La CFDT et l'Unsa ne seront pas présentes autour de la table.

Par Bastien SCORDIA